Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20210529-2021-065-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021

N° 2021-065

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 29 MAI 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 21 mai 2021, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, aux Espaces "V" Roger Lefort - Salle Jacques Brel, le 29 mai 2021 à 9 h 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : *34*

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI (partie au point n° 2021-083, puis pouvoir à M. MARAN), M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL (parti au point n° 2021-072, puis pouvoir à Mme TROUDART), Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA (parti au point n° 2021-057, puis pouvoir à M. BEAUDEAU, puis revenu au point n° 2021-072), Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, Mme KASMI, M. LLEDO (parti au point n° 2021-059), Mme TEIXEIRA (partie au point n° 2021-090, puis pouvoir à Mme VACHER), Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, Mme OUARET, M. LE NEINDRE (parti au point n° 2021-087, puis pouvoir à Mme OUARET), Mme ANCHARUZ, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN (parti au point n° 2021-082, puis pouvoir à Mme YOUSSOUF), Mme BEN HAJ KHALIFA, M. SCAGNI, Mme ROLAND, M. FAGUIER, M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20210529-2021-065-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021

Absents ayant donné procuration : 5

M. VALLETON	qui a donné pouvoir à Mme VALLETON
M. POURPOINT	qui a donné pouvoir à Mme PERRON
M. YANG	qui a donné pouvoir à M. KHUL jusqu'au point n° 2021-072
M. GALIN	qui a donné pouvoir à Mme VERTÉ
Mme BENHSAINE	qui a donné pouvoir à Mme RIGAL

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M. BEAUDEAU est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES
Bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2020.
Délibération n° 2021-065

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2241-1,
Vu le Compte Administratif 2020,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des opérations foncières réalisées par la Ville,

Considérant que les opérations foncières qui ont été réalisées sur l'exercice budgétaire 2020 comprennent 1 cession et 3 acquisitions (cf tableau joint à la présente délibération),

Considérant que ce bilan sera annexé au Compte Administratif 2020,

Après avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Commande Publique et Evaluation des Politiques Publiques du 18 mai 2021,
Après avis du Bureau Municipal du 19 mai 2021,

Ayant entendu son rapporteur, Madame PERRON,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 11 ABSTENTIONS
PAR 27 VOIX POUR

DECIDE :

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20210529-2021-065-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021

Article unique : De donner acte à Madame le Maire de la présentation du bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2020, synthétisée dans le tableau ci-annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 29 mai 2021

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

MAIRIE DE VILLEPINTE (Seine S.-Denis)

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20210529-2021-065-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021

DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES
DIRECTION FINANCES

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2021-065

Conseil Municipal du 29 mai 2021

RAPPORTEUR : *Madame PERRON*

OBJET : *II - AFFAIRES FINANCIERES*
10 - Bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des opérations foncières réalisées par la Ville.

Les opérations foncières qui ont été réalisées sur l'exercice budgétaire 2020 comprennent 1 cession et 3 acquisitions, (cf tableau joint à la présente délibération).

Ce bilan sera annexé au Compte Administratif 2020.

CONCLUSION

Il est donc demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver le bilan annuel des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2020 (cf tableau joint à la présente délibération).

Avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Commande Publique et Evaluation des Politiques Publiques du 18 mai 2021.
Avis du Bureau Municipal du 19 mai 2021.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20210529-2021-065-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021

ACQUISITION								
no délib/ décision	date delib/ décision		cadastre	superfice (m²)	motif	nom du vendeur	ACQUISITION	Montant TTC
2020-019	01/02/2020	acquisition	BM150 lot 128	7	projet ANRU 2	sci cabinet médical	local archive cabinet médical parc de la noue	4 913,67
20026	06/03/2020	acquisition	BD155	372	projet construction école quartier infroit	sci sodeli	22 AVENUE MASSENET - PREEMPTION	385 084,01
2019-124	05/10/2019	acquisition	BK614	2042	projet création parc urbain	Auguste et Geraud	ancien marché montceleux 35 av de la ville neuve	887 933,40
							TOTAL ACQUISITION	1 277 931,08

CESSION								
no délib	date delib		cadastre	superfice (m²)	motif	nom de l'acquéreur	adresse	Montant TTC
2019-161	14/12/2019		BP9	227	Aménagement ZAC Pépinière	Grand Paris Aménagement	43 Boulevard Robert Ballanger	17 025,00
							TOTAL CESSION	17 025,00